

Arboviroses

Date de publication : 25.09.2025

ÉDITION AUVERGNE-RHONE-ALPES

La surveillance de la dengue, du chikungunya, du Zika, et des infections à virus West Nile est basée sur le signalement obligatoire. Pendant la période d'activité des moustiques vecteurs dans l'Hexagone, du 1^{er} mai au 30 novembre, la surveillance de ces arboviroses est complétée par un dispositif de surveillance renforcée saisonnière, coordonné par Santé publique France en lien avec les Agences régionales de santé (ARS).

Points clés de la surveillance renforcée dans la région

Chikungunya, dengue, Zika

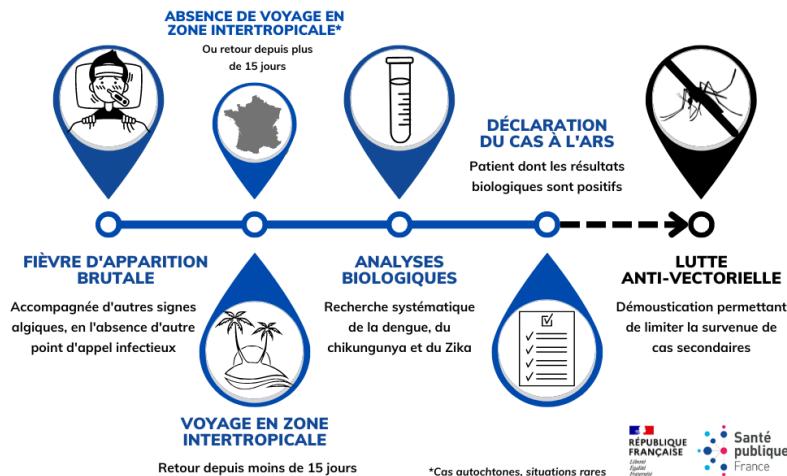
Sept épisodes de transmission autochtones détectés

- **Six épisodes de transmission autochtone de chikungunya** identifiés dans la région au 23 septembre 2025, comptabilisant **46 cas** : Drôme (Montoison et Suze-la-Rousse), Isère (Claix, Eybens et Varces) et Savoie (St Ours). Un foyer est particulièrement actif à Eybens (38) avec 35 cas signalés.
- **Deux épisodes de transmission autochtone de dengue**, comptabilisant **4 cas** : Loire (Saint-Chamond) et Ain (Belley) ;

Bilan des cas importés

- Du 1^{er} mai au 23 septembre 2025 : **159 cas importés de chikungunya, 147 cas importés de dengue et deux cas importés de Zika** ;
- Personnes revenant pour la plupart d'un séjour en Outre-mer.

Rappel du dispositif de surveillance renforcée



Infections à virus West-Nile

- Du 1^{er} mai au 23 septembre 2025, un cas humain d'infection par le virus West-Nile vraisemblablement acquis par voie vectorielle a été identifié dans le Puy-de-Dôme.

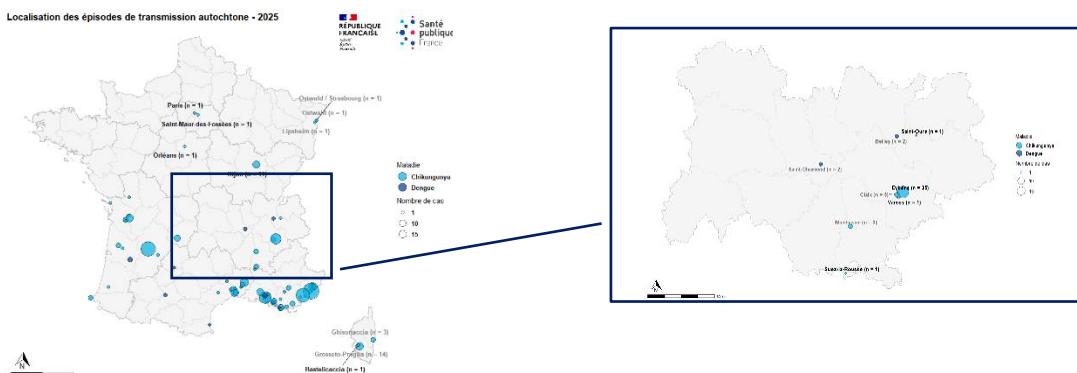
Cas autochtones

En Auvergne-Rhône-Alpes, **6 épisodes de transmission autochtone de chikungunya et 2 épisodes de transmission autochtone de dengue** ont été identifiés au 23 septembre 2025 (Tableau 1 et Figure 1). Quatre sont toujours actifs.

Tableau 1. Description des foyers de transmission autochtone d'arbovirose en Auvergne-Rhône-Alpes du 01/05/2025 au 23/09/2025

Virus	Département	Commune	Nombre de cas autochtones	Date de début des signes du 1 ^{er} cas	Date de début des signes du dernier cas	Episode clos
Chikungunya	Drôme	Montoison	3	13/06/2025	19/06/2025	Oui
Chikungunya	Isère	Claix	5	01/07/2025	27/07/2025	Oui
Chikungunya	Isère	Eybens	35	31/07/2025	06/09/2025	Non
Chikungunya	Savoie	St-Ours	1	12/08/2025	12/08/2025	Non
Chikungunya	Drôme	Suze-la-Rousse	1	01/09/2025	01/09/2025	Non
Chikungunya	Isère	Varces	1	09/09/2025	09/09/2025	Non
Dengue	Loire	Saint-Chamond	2	01/07/2025	08/07/2025	Oui
Dengue	Ain	Belley	2	10/07/2025	11/07/2025	Oui

Figure 1. Localisation des épisodes de transmission autochtones d'arboviroses, France et Auvergne-Rhône-Alpes, 2025



En France hexagonale, 76 foyers de transmission autochtone sont recensés dans 9 régions. Ils comptabilisent 570 cas de chikungunya et 24 cas de dengue autochtone. A cela s'ajoutent 8 cas isolés de chikungunya et 1 cas isolé de dengue pour lesquels le lieu de contamination précis n'a pu être identifié. [Plus d'informations dans le bulletin de Santé publique France.](#)

Le nombre croissant de foyers de transmission confirme le risque accru de transmission autochtone de ces virus en France hexagonale. **Avec la persistance des foyers actifs, notamment dans des zones touristiques du sud de la France, et le retour des vacances d'été, le risque de foyers secondaires dans d'autres régions en France est augmenté.**

Le diagnostic doit être évoqué devant une fièvre au retour des zones de transmission des virus du chikungunya et de la dengue, à l'étranger, en outre-mer mais aussi en France hexagonale. Santé publique France rappelle l'importance du signalement des cas qui permet une intervention rapide visant à limiter la transmission, ainsi que l'importance des mesures de protection contre les piqûres de moustiques et de lutte contre les gîtes larvaires.

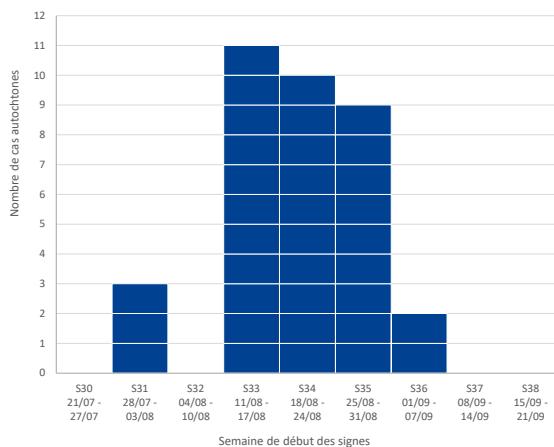
Plus d'informations sur les cas autochtones dans la région sur le [site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.](#)

Point sur le foyer de transmission du chikungunya à Eybens en Isère

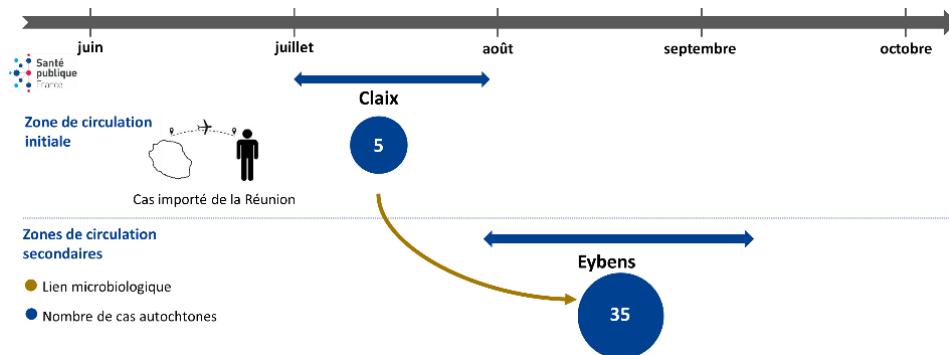
Le 7 août 2025, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a reçu le signalement d'un cas confirmé de chikungunya chez une personne résidant à Eybens et qui n'avait pas voyagé en dehors de sa commune. Les investigations épidémiologiques avec la recherche active de cas auprès de la population des quartiers concernés ainsi que la sensibilisation des professionnels de santé du secteur ont permis d'identifier d'autres cas.

Au 23 septembre, **35 cas de chikungunya** ont été déclarés à Eybens ou en lien avec cette commune avec des dates de début des signes entre le 31 juillet le 6 septembre (Figure 2). Il s'agit de 20 hommes et 15 femmes avec une moyenne d'âge de 51 ans (de 8 ans à 85 ans). Une personne a été hospitalisée.

Figure 2 : Courbe épidémique des cas de chikungunya autochtone à Eybens, Isère, par date de début des signes, du 21 juillet au 23 septembre 2025



Les analyses génomiques du CNR ont permis d'identifier un lien avec le foyer de chikungunya à Claix en juillet et ce foyer à Eybens avec une souche identique importée de la Réunion.



Plusieurs opérations de lutte anti-vectorielle ont été menées dans les quartiers concernés autour des cas avec la réalisation de plusieurs traitements adulticides et la pose de piéges ainsi qu'un renforcement de la sensibilisation de la population pour lutter contre le moustique tigre. Retrouvez plus d'informations sur le moustique tigre sur le site <https://agirmoustique.fr/>.

Ce foyer de transmission est toujours actif, il s'agit du plus gros foyer de transmission de chikungunya identifié dans la région depuis le début de la surveillance en 2012. De nouveaux cas pourraient survenir dans les prochaines semaines malgré une baisse d'activité du moustique tigre au vue des conditions climatiques.

Plus d'informations :

- [communiqué de presse conjoint ARS - Santé publique France – Eirad – Mairie d'Eybens](#)
- [page alerte sur le site de l'ARS ARA](#)

Cas importés

Chikungunya

- Du 1^{er} mai au 23 septembre 2025, **159 cas importés de chikungunya** ont été identifiés dans la région avec une diminution des cas importés ces deux derniers mois, en lien avec la fin de l'épidémie à la Réunion.
- Ces personnes revenaient principalement d'un séjour à La Réunion (84 %) ou d'une autre île de l'Océan Indien telle que l'Île Maurice, Madagascar ou Mayotte (14 % au total).

Dans l'Hexagone, 993 cas importés de chikungunya ont été identifiés du 1^{er} mai au 23 septembre 2025. La majorité de ces personnes revenait également d'un séjour à La Réunion (75 %) ou d'une autre île de l'Océan Indien (19 % au total).

Figure 2. Répartition des cas importés de chikungunya par semaine de début des signes et par pays d'importation du 1^{er} mai au 23 septembre 2025, Auvergne-Rhône-Alpes (source : Voozarbo)

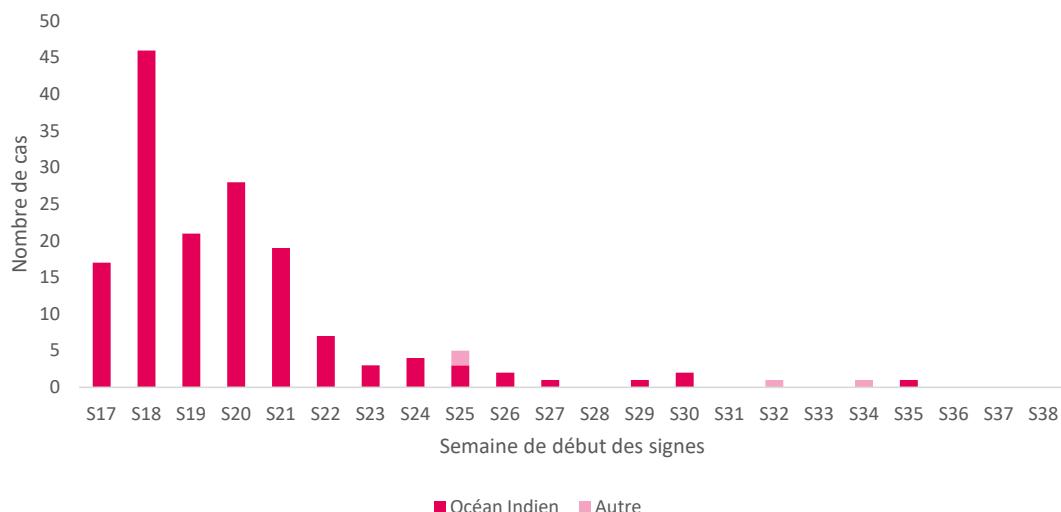
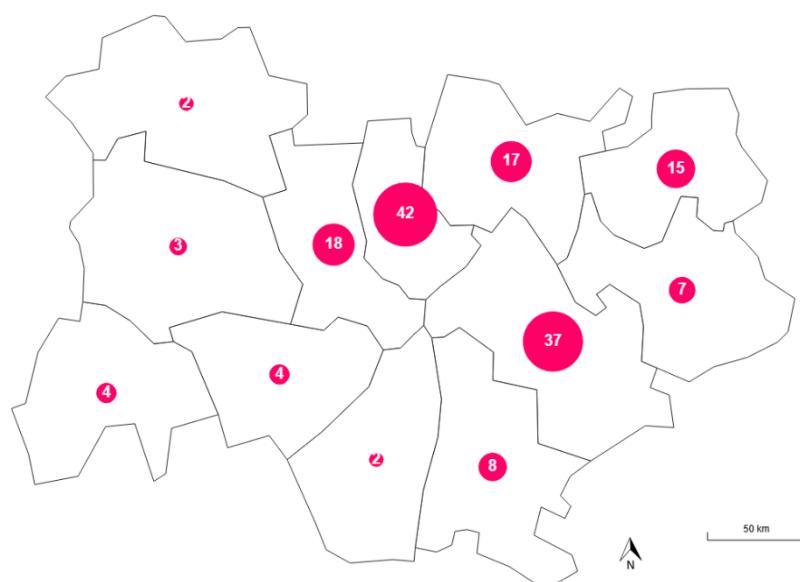


Figure 3. Répartition des cas importés de chikungunya par département du 1^{er} mai au 23 septembre 2025, Auvergne-Rhône-Alpes (source : Voozarbo)



Dengue

- Du 1^{er} mai au 23 septembre 2025, **147 cas importés de dengue**, ont été identifiés dans la région ;
- Ces personnes revenaient pour la plupart d'un séjour en Martinique ou Guadeloupe (44 % au total), ou en Polynésie française (27 %).

Dans l'Hexagone, 939 cas importés de dengue ont été identifiés du 1^{er} mai au 23 septembre 2025. Près de la moitié de ces personnes revenaient également d'un voyage en Guadeloupe ou en Martinique (43 %) et près d'une personne sur quatre d'un séjour en Polynésie française (23 %).

Figure 4. Répartition des cas importés de dengue par semaine de début des signes et pays d'importation, du 1^{er} mai au 23 septembre 2025, Auvergne-Rhône-Alpes (source : Voozarbo)

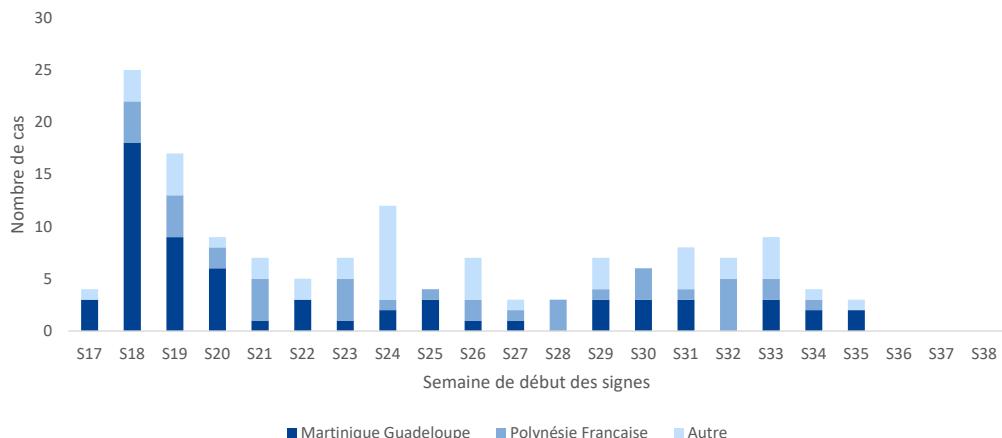


Figure 5. Répartition des cas importés de dengue par département du 1^{er} mai au 23 septembre 2025, Auvergne-Rhône-Alpes (source : Voozarbo)



Zika

Deux cas importés de Zika ont été identifiés en Isère. Il s'agit de personnes revenant d'Asie du Sud-Est.

Dans l'Hexagone, 10 cas importés de Zika ont été identifiés du 1^{er} mai au 23 septembre 2025. La majorité de ces personnes revenaient d'un séjour en Asie du Sud-Est (9/10).

West-Nile

Dispositif de surveillance

Le virus West Nile (VWN) est un virus qui se transmet accidentellement aux hommes par l'intermédiaire de moustiques du genre *Culex* (présent sur le territoire métropolitain et actif entre les mois de mai et de novembre), le réservoir naturel étant constitué par les oiseaux et les moustiques.

Il n'y a pas de transmission interhumaine (en dehors de transfusion ou greffe), ni de transmission du virus d'homme à homme via le moustique. Si dans 80 % des cas l'infection humaine à VWN est asymptomatique, dans 20 % des cas elle se manifeste par un syndrome pseudo grippal (fièvre, douleurs, maux de tête). Dans moins de 1 % des infections, des manifestations neurologiques peuvent survenir. Ces formes neuro-invasives surviennent plus fréquemment chez les personnes âgées ou immunodéprimées, elles peuvent évoluer vers des séquelles voire un décès dans 7 à 9 % des cas.

Les infections à VWN font l'objet d'une surveillance en France, basée sur le signalement obligatoire, qui vise en premier lieu à éviter des formes graves par la sécurisation des produits issus du corps humain. Le dispositif de surveillance du virus West Nile est pluridisciplinaire, dans une approche « one health » et associe les secteurs de la santé humaine et de la santé animale ainsi que des entomologistes. Les professionnels de santé, les ARS, les agences sanitaires, les laboratoires de référence en santé humaine et en santé animale, et des centres d'expertise y participent. Pour le volet humain, cette surveillance repose sur le signalement obligatoire de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones.

Pour en savoir plus :

- [Surveillance du West Nile – Dossiers thématiques de Santé publique France](#)

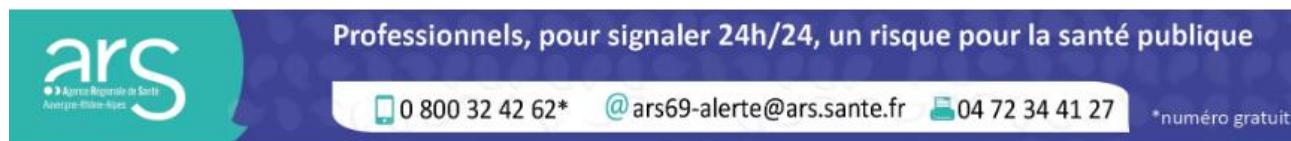
Un cas autochtone d'infection à virus West Nile a été signalé le 26 août chez une personne résidant en Île-de-France mais qui aurait vraisemblablement été infectée dans le Puy de Dôme. Il s'agirait de la première détection de West Nile dans la région. Des investigations sur les volets animaux et entomologiques sont en cours pour documenter une éventuelle circulation du virus WN dans les zones fréquentées par le cas.

Dès réception du signalement, des mesures de sécurisation des produits du corps humain (dons de sang et dons d'organes) ont été prises. Une sensibilisation des professionnels de santé hospitaliers au diagnostic et au signalement a également été réalisée par l'ARS ARA.

En France hexagonale, 36 cas autochtones d'infection à virus West Nile ont été identifiés au 22 septembre. Ils se situent en régions Paca et Occitanie, historiquement affectées par le virus West Nile, et en Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, touchées pour la première fois.

Signalement

Le chikungunya, la dengue, le Zika et le West-Nile sont des maladies à déclaration obligatoire. Les cliniciens et biologistes doivent signaler sans délai tout résultat biologique positif pour le chikungunya, la dengue, le Zika et le West Nile à la plateforme de veille sanitaire de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en utilisant le Cerfa de notification d'une maladie à déclaration obligatoire (chikungunya, dengue, Zika, West Nile).



Retrouvez ici les **Repères pour votre pratique "Dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale - Corse"** – Santé publique France.

Mesures de prévention

Les mesures de prévention les plus efficaces contre ces pathologies sont la protection contre les piqûres de moustique et la lutte contre les gîtes larvaires.

Plus d'informations pour lutter contre le moustique tigre sur le site <https://agirmoustique.fr/>

Principaux messages de prévention à l'attention des personnes atteintes de la dengue, du chikungunya ou du Zika

Soyez prudents : adoptez les bons gestes pour éviter de vous faire piquer et de transmettre la maladie

Portez des vêtements amples et couvrants

Appliquez des répulsifs cutanés

Utilisez des ventilateurs

Limitez vos déplacements

D'autres moyens de protection existent : moustiquaires, diffuseurs électriques, serpentins en extérieur...

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

REPUBLIC FRANÇAISE | ARS | EID

REPUBLIC FRANÇAISE | Santé publique France

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

Pour en savoir plus

- La dengue sur le site de Santé publique France : [lien](#)
- Le chikungunya sur le site de Santé publique France : [lien](#)
- Le zika sur le site de Santé publique France : [lien](#)
- Le West Nile sur le site de Santé publique France : [lien](#)
- Données de la surveillance renforcée en France hexagonale : [lien](#)
- Repère pour votre pratique : [lien](#)
- Surveillance de la dengue aux Antilles : [lien](#)
- Surveillance du chikungunya à la Réunion : [lien](#)
- Le site de l'EID Rhône-Alpes : [lien](#)
- Le site du Centre National de Références des arbovirus : [lien](#)
- Les arboviroses et le moustique Tigre sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes : [lien](#)
- Plateforme officielle de ressources sur le moustique tigre en Auvergne-Rhône-Alpes : [agir-moustique.fr](#)

Remerciements

Nous tenons à remercier les partenaires contribuant à cette surveillance : le Centre National de Référence (CNR) des Arbovirus, les laboratoires Biomnis, Cerba et Inovie, les laboratoires de virologie des CHU de la région, l'ensemble des professionnels de santé (médecins et biologistes) participant à la surveillance, l'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) Rhône-Alpes et les équipes de l'ARS ARA chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale.

Équipe de rédaction

Elise Brottet, Delphine Casamatta, Guillaume Spaccaferrri, Emmanuelle Vassiere

Pour nous citer : Bulletin arboviroses. Edition Auvergne-Rhône-Alpes. Saint-Maurice : Santé publique France, 8 pages. 2025. Directrice de publication : Caroline SEMAILLE.

Dépôt légal : 25 septembre 2025

Contact : cire-ara@santepubliquefrance.fr